

Je suis une entreprise

Vous souhaitez fédérer vos collaborateurs autour d'une cause qui vous touche, associer vos clients à une démarche solidaire, valoriser votre marque en transmettant un message d'espoir fondé sur une action concrète au profit des patients ?

Alors n'hésitez pas à contacter Damien Conzatti, notre responsable des relations entreprises, au 01 84 79 21 32 ou par email [sur le lien suivant](#).

Il vous présentera les différentes actions que mènent la Fédération au niveau national (semaine de prévention, programme Élan Solidaire, Diabète LAB,...) et toutes les possibilités d'y associer votre entreprise : en faisant un don ou en discutant [d'un partenariat plus large avec la Fédération](#).

Des opérations spécifiques pour les entreprises

L'entreprise peut aussi financer une ou plusieurs opérations en particulier. Depuis de nombreuses années en effet, la Fédération conçoit et met en place des actions, des outils de communication, de formation, de sensibilisation qu'elle développe et anime avec le soutien de ses partenaires. Elle peut notamment proposer :

- L'organisation de journées de prévention du diabète au sein des collectivités locales, dans les entreprises ou dans les pharmacies ;
- L'édition de brochures pédagogiques ;
- La réalisation d'enquêtes et d'études sur le diabète et les personnes diabétiques, afin de mieux informer les patients et leur entourage et lutter ainsi efficacement contre la maladie.

Encarts publicitaires dans la revue "équilibre"

La Fédération propose aux entreprises la possibilité de communiquer via des encarts publicitaires dans la revue *équilibre*. Grâce à ce magazine, distribué à 13 000 abonnés et dans tous les services de diabétologie de France (et de nombreuses CPAM), les patients restent informés des derniers produits et services qui leur sont dédiés.